

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :

FINANCES LOCALES

Séance du Conseil Communautaire du 16 juin 2021 à 18 heures 30.

SOUS-DOMAINE :
SUBVENTIONS

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :

**Attribution de
subventions
exceptionnelles**

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

**Le nombre de
délégués en service
est de 71**

Présents : Omar AIT MOUH, Pascal ASSEMAT, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET, Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON, Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA, François DEMANGEOT, Dominique DUBLOIS, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Jocelyne FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Jean-François GLEIZES, Priscillia GRANIER, Philippe GREFFIER, Bernard GRIMAUD, Philippe GUIRAUD, Gérard LAMARQUE, Cédric MALRIEU, Patrick MAUGARD, Benoît MERLIN, Gérard MONDRAGON, Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bernard PECH, Bruno PERLES, Henri POISSON, Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Nadine ROSTOLL, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Jérôme WILTZIUS.

**Convocation du
conseil
en date du
10 juin 2021**

Formant la majorité des membres en exercice.

**CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :**

**PAR PUBLICATION
LE**

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :

**PAR DELEGATION
LE**

Didier CALMETTES par Jocelyne FABRE, Cédric LEMOINE par Omar AIT MOUH, René MERIC par Jean-François GLEIZES, Hubert NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS.

Signature

Procurations : Pierre BARBAUD à Philippe GREFFIER, Brigitte BATIGNE à Audrey GAIANI, Karole CAFFIER à Gérard MONDRAGON, Evelyne GUILHEM à Sabine CHABERT, Thierry MALLEVILLE à Isabelle SIAU, Monique VIDAL à Serge OURLIAC.

Excusés : Robert BATIGNE, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Gilbert COSTE, Frédéric JEANJEAN, Nicole MARTIN, Bruno POMART, Martine PUEBLA, Nicolas RAUZY, Thierry ROSSICH, Régine SURRE, Giovanni ZAMAI.

Absents : Thierry LEGUEVAQUES, Didier MAERTEN, Marc TARDIEU, Gilles TERRISSON.

Secrétaire de séance : Jacqueline RATABOUIL.

Envoyé en préfecture le 23/06/2021

Reçu en préfecture le 23/06/2021

Affiché le



ID : 011-200035855-20210616-20210113-DE

20210113

Monsieur le Président indique que la Communauté de Communes a été sollicitée par :

- Le Centre Social et Culturel Intercommunal Energies de la Piège pour l'attribution d'une participation annuelle complémentaire de 5 000 € pour l'itinérance de la Maison France Service.
- Le Club de Voile de Castelnaudary pour l'attribution d'une subvention de 4 933,20 € pour la réfection du parking de la base nautique.
- La Fédération Départementale de l'Aude pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique pour la réalisation de films mettant en valeur le territoire (lac de La Ganguise, Canal du Midi) à destination du public pêcheur pour un montant de 650 €.
- L'association « Piano à Castelnaudary » pour une aide à l'organisation du Festival Piano à Castelnaudary 2021 de 1 000 €.

Au vu de l'étude des critères d'attribution par le Bureau, Monsieur le Président sollicite le conseil communautaire afin d'attribuer les subventions aux associations ci-dessus.

Il précise que pour le Centre Social et Culturel Intercommunal Energies de la Piège, si la participation annuelle complémentaire est attribuée, il conviendra de signer un avenant à la convention de partenariat signée le 7 juin 2018.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

ATTRIBUE les subventions suivantes :

- 5 000 € pour l'itinérance de la Maison France Service au Centre Social et Culturel Intercommunal Energies de la Piège.
- 4 933,20 € pour la réfection du parking de la base nautique au Club de Voile de Castelnaudary.
- 650 € pour la réalisation de films mettant en valeur le territoire (lac de La Ganguise, Canal du Midi) à destination du public pêcheur à la Fédération Départementale de l'Aude pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
- 1 000 € à l'association Piano à Castelnaudary pour l'organisation du Festival Piano à Castelnaudary 2021.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération y compris l'avenant n°1 à la convention de partenariat du 7 juin 2018 avec Centre Social et Culturel Intercommunal Energies de la Piège.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T

Envoyé en préfecture le 23/06/2021

Reçu en préfecture le 23/06/2021

Affiché le

Berser
Levrault

ID : 011-200035855-20210616-20210113-DE

20210113



Castelnaudary, le 16 juin 2021

Le Président,

Philippe GREFFIER.